



Informations
Pratiques

Eté
2019

SEJOURS A L'ETRANGER



Colonies de vacances,
BAFA/ BAFD,
Classes de découverte,
Accueil de Groupes

99 rue du Merlo
69600 Oullins – France -
04 72.661.661

En complément de ce document, chaque directeur pourra vous communiquer d'autres informations pratiques sur le blog dans l'onglet « Avant le départ ».
Nous vous invitons vivement à le consulter dans les 15 jours précédent le départ du séjour.

QUELQUES CONSEILS AVANT LE DEPART !

Pour partir en séjour à l'étranger il faut être bien équipé. En fonction du séjour, les modes de voyages et d'hébergements varient, il faudra donc adapter les tenues et le matériel nécessaire (se référer au tableau de la page suivante pour connaître les particularités).

Les normes électriques étant différentes d'un pays à l'autre, nous vous conseillons de vous procurer un adaptateur lorsque c'est nécessaire. (<http://www.levoyageur.net/prises.php>)

Afin d'éviter les mauvaises surprises de factures téléphoniques, nous vous conseillons de contacter votre opérateur téléphonique en amont du séjour, afin de vous renseigner sur les tarifs appliqués pour votre pays de destination, et d'activer si nécessaire les options qui vous permettront d'utiliser votre téléphone portable à l'international. Temps Jeunes ne pourra être tenu responsable des éventuels hors forfaits survenant durant les séjours.

Tout participant ne possédant pas les pièces nécessaires se verrait refusé à la frontière par les autorités. TEMPS JEUNES ne pourra être tenu pour responsable des conséquences de l'absence ou de la non conformité des documents exigés à la sortie du territoire. Les participants qui ne sont pas de nationalité française doivent se renseigner auprès du Consulat ou de l'Ambassade du pays de destination afin de se procurer les documents nécessaires au séjour.

Nous vous conseillons de scanner les papiers d'identité de chaque participant (passeport, visa, carte nationale d'identité) et de les envoyer sur leur propre adresse email, et d'en disposer une photocopie dans le bagage à main et dans le bagage en soute.

CONSIGNES POUR LES BAGAGES

Selon le voyage, l'hébergement et le mode de déplacement nous vous recommandons un type de bagage (voir tableau page suivante). Pendant le séjour il y a la possibilité de laver son linge à minima une fois, évitez donc de vous surcharger en vêtements.

- 1 bagage cabine est autorisé. Vous pouvez transporter des liquides dans votre bagage uniquement < de 100 ml et placés dans un sac en plastique transparent refermable (type sac de congélation). Nous vous conseillons également de prévoir dans le bagage à main (pour les avions), une tenue de rechange, une brosse à dent ainsi que les médicaments en cas de traitement lourd, accompagnés de l'ordonnance en cas de retard dans l'arrivée du bagage à destination.
- 1 seul bagage de 23kg maximum en soute est autorisé. Au-delà, les frais de surcharge seront à votre charge. Pensez à laisser une marge de manœuvre en cas d'achat sur place pour le vol retour.
- Tous les objets tels que : pince à épiler, petits ciseaux, popote, devront être placés dans votre bagage en soute.
- À l'extérieur de chacun de vos bagages, vous devez placer une étiquette (fournie par TEMPS JEUNES ou votre CE/Mairie) où sera indiqué votre nom, votre adresse permanente en France et votre numéro de téléphone portable.

Pour les sorties à la journée, nous demandons aux participants de prévoir un petit sac à dos (éviter les sacs à main ou sac bandoulière), une gourde, une casquette, un k-way et de la crème solaire.

LES INDISPENSABLES PAR SEJOUR

SEJOURS	Sac de Couchage	Tapis de sol	POPOTE (Avec couvercle hermétique et couverts)	Chaussures de marche	Chaussures d'eau	Test d'aisance aquatique
CORSE SARDAIGNE	✓		✓	✓		✓ + plongée *
CORSE : MORSIGLIA	✓	✓	✓			✓ + plongée *
CORSE : ALGAJOLA	✓		✓			✓
ESCAPADE ITALIENNE						
RIMINI – VENISE						✓
HELLO HARRY						
ESCAPADE BELGIUM				✓		
BALEARES					✓	✓
CATALOGNE SPORTIVE					✓	✓
HOLA BARCELONA						
SICILE				✓		
CROATIE MONTENEGRO				✓	✓	✓
ITALIE - SLOVENIE - CROATIE				✓	✓	✓
PORTUGAL						✓
TENERIFE				✓		✓ + plongée *
GRECE				✓		
QUEBEC / NEW YORK				✓	✓	✓
NEW YORK / FLORIDE				✓		
OUEST AMERICAIN				✓		
THAÏLANDE				✓		
JAPON				✓		
TRILOGIE ASIATIQUE				✓		✓
PEROU				✓		

Plongée* : documents obligatoires : certificat médical de non contre-indication à la pratique de la plongée sous-marine + autorisation parentale.

Sac de couchage et/ou tapis de sol :

Nous déconseillons aux participants l'achat de duvet avec matelas autogonflant incorporé (2 en 1), souvent bien trop volumineux. La plupart des compagnies aériennes exigent que l'ensemble des accessoires (tapis de sol, duvet, chaussures) soit contenu dans la valise et non simplement accroché à celle-ci. Exception faite pour les sacs à dos, où l'on peut accrocher sac de couchage et tapis de sol.

Chaussures de marche :

Sur l'ensemble des séjours nous conseillons de prévoir une paire de chaussures confortables pour la marche (baskets). Cependant, sur certains séjours une paire de chaussure de marche est recommandée.

ARGENT DE POCHE ET CHANGE

Tout d'abord il est nécessaire de rappeler que les participants sont responsables des sommes d'argent qu'ils emportent avec eux. Nous ne pouvons vous conseiller une somme précise d'argent, chaque destination étant spécifique. Quoiqu'il en soit, nous invitons les participants à rester raisonnables. De plus notre assurance ne rembourse en aucun cas les objets perdus, cassés ou disparus (Téléphone, bijoux, argent, etc...).

Nous demandons à ce que le change de monnaie soit fait avant le départ du séjour. Si la monnaie du pays où vous vous rendez n'est pas disponible en France, il faudra alors prévoir des devises en euros ou dollars US, à changer sur place. Prenez soin de répartir les liquidités entre le petit sac à dos et le bagage par précaution.

Attention, les taux de change ne sont pas les mêmes selon les banques. Certaines succursales, particulièrement là où il n'y a pas de concurrence (aéroports, villes frontalières), appliquent des taux de change assez désavantageux.

VÊTEMENTS & OBJETS DE VALEUR

Nous ne souhaitons pas que le séjour occasionne des frais extraordinaires, d'autant plus que les vêtements les plus adaptés à un séjour sont les vêtements usagés.

Nous attirons votre attention sur le fait que les jeunes sont responsables de leur argent de poche et de tout objet de valeur qu'ils emmènent avec eux (portable,...). En aucun cas notre assurance ne rembourse des objets perdus, cassés ou disparus.

LE TÉLÉPHONE PORTABLE

Si votre enfant souhaite emporter un téléphone portable avec lui pendant le séjour, cela ne pose pas de problème en soi. Cependant, il devra respecter un cadre d'utilisation fixé avec l'équipe d'animation (ne pas utiliser son téléphone durant les activités, les repas, favoriser la vie de groupe,...). Il pourra appeler ou être joint durant les temps de vie quotidienne.

Il devra tenir compte qu'en cas de perte, nous ne sommes en aucun cas responsables.

TROUSSEAU & NETTOYAGE DU LINGE

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous un trousseau type. Il vous est donné à titre indicatif et vous pouvez bien-sûr l'adapter en fonction de l'âge et des besoins réels du jeune, de ses habitudes, du lieu, et la durée de son séjour.

L'autonomie fait parti intégrante de notre projet de séjour. Dans ce cadre, les jeunes seront encouragés à devenir indépendant dans le suivi et la gestion de leur linge.

Vêtements
Tee-shirt, débardeur
Tee-shirt à manches longues (sweat-shirt, pull, polaire,...)
Manteau
K-way ou vêtement imperméable (<i>avec capuche</i>)
Sous-vêtements (<i>culotte, boxer, slip,...</i>)
Pantalon, jean ou jogging
Short, pantacourt ou bermuda
Paire de Chaussettes
Pyjama ou chemise de nuit
Toilette
Serviette de toilette
Trousse de toilette : <i>1 brosse à dents, 1 dentifrice, 1 gel douche, 1 shampoing, 1 crème hydratante (pour la peau et les lèvres), 1 peigne ou une brosse...</i>
Crème solaire
Activités spécifiques
Maillot de bain (<i>dont slip ou boxer pour les garçons</i>)
Serviette de bain
Baskets usées ou chaussures d'eau (<i>si activités nautiques</i>)
Divers
Sac à linge sale
Lunettes de soleil
Chapeau ou casquette
Petit sac à dos – gourde
Matelas et/ou duvet selon destination (cf. tableau page 2)

DOCUMENTS ADMINISTRATIFS

AUTORISATION DE SORTIE DU TERRITOIRE :

Pour tous, une autorisation de sortie du territoire rédigée par les titulaires de l'autorité parentale pour les mineurs de nationalité française :

A partir du 15 janvier 2017, l'enfant qui voyage à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents doit présenter les 4 documents suivants :

- L'original de Sa pièce d'identité en cours de validité : carte d'identité ou passeport
- Le Formulaire CERFA signé par l'un des parents titulaire de l'autorité parentale (formulaire disponible sur : <http://www.service-public.fr>)
- La photocopie de la pièce d'identité du parent signataire de l'autorisation de sortie du territoire
- La photocopie du livret de famille si le parent signataire porte un nom différent de celui de l'enfant.

LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS PAR DESTINATION :

DESTINATIONS	PIECES REQUISES	LIEU D'OBTENTION
Pays de l'Union Européenne	<ul style="list-style-type: none"> • Carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité 	Mairie ou Préfecture
Ouest Américain	<ul style="list-style-type: none"> • Passeport obligatoire, valide aux moins 6 mois à compter de la date d'entrée sur le territoire • Autorisation électronique de voyage : ESTA. Formulaire obligatoire (14 USD), valable 2 ans. 	Mairie ou Préfecture https://esta.cbp.dhs.gov
Québec – New York	<ul style="list-style-type: none"> • Passeport obligatoire, valide aux moins 6 mois à compter de la date d'entrée sur le territoire. • Autorisation de voyage électronique : AVE. Formulaire obligatoire (7 CAD), valable 5 ans. • Autorisation électronique de voyage : ESTA. Formulaire obligatoire (14 USD), valable 2 ans. 	Mairie ou Préfecture http://www.canada.ca/ https://esta.cbp.dhs.gov
THAÏLANDE	<ul style="list-style-type: none"> • Passeport obligatoire, valide aux moins 6 mois à compter de la date d'entrée sur le territoire 	Mairie ou Préfecture
JAPON	<ul style="list-style-type: none"> • Passeport obligatoire, valide jusqu'à la date de retour. 	Mairie ou Préfecture
PEROU	<ul style="list-style-type: none"> • Passeport obligatoire, valide aux mois 6 mois à compter de la date d'entrée sur le territoire. 	Mairie ou Préfecture

FORMALITÉS SPÉCIFIQUES À L'ENTRÉE AUX ETATS-UNIS : ESTA :

Les voyageurs désireux de se rendre aux Etats-Unis doivent obligatoirement solliciter une autorisation de voyage électronique. Le but de ce système, établi par le gouvernement des USA, est de contrôler les passagers avant de les autoriser à entrer sur les territoires.

Chaque demande devra être remplie individuellement sur l'unique site officiel : <http://esta.cbp.dhs.gov/>

ATTENTION : nous vous déconseillons fortement l'usage d'un moteur de recherche (Google, Yahoo,...) pour accéder au formulaire. Vous risqueriez d'arriver sur des sites d'intermédiaires qui vous facturent la même procédure pour un prix plus élevé, sans que cela ne vous garantisse la validité du document pour votre voyage aux USA.

FORMALITÉS SPÉCIFIQUES À L'ENTRÉE AU CANADA :

À compter du 15 mars 2016, les voyageurs étrangers dispensés de visa qui prennent un vol à destination du Canada ou qui transitent par le Canada devront obtenir une autorisation de voyage électronique (AVE).

Chaque demande devra être remplie individuellement sur l'unique site officiel : <http://www.cic.gc.ca/francais/visiter/ave-commencer.asp>

ASSURANCE :

Europe : les participants devront être munis de la carte européenne d'assurance maladie (à demander auprès de la CPAM).

Autres destinations : pendant le séjour, TEMPS JEUNES assurera l'avance des frais médicaux. Les justificatifs originaux vous seront remis à l'issue du séjour contre remboursement à TEMPS JEUNES, et vous pourrez en demander le remboursement auprès de la CPAM.